

# ERREUR MÉDICALE

Annie Goujon

**raconter la vie**

Un matin, dans ma salle de bains et face à mon miroir, je m'aperçois que j'ai une toute petite boule à côté de l'articulation de la mâchoire. Tiens, c'est bizarre, pensais-je en me maquillant. L'instant d'après, je l'avais déjà oubliée.

Un an plus tard, j'ai toujours ma boule, sauf qu'elle a doublé de volume. Parles-en au médecin... Ces quelques mots me trottaient souvent dans la tête, jusqu'au jour où je me décide à prendre un rendez-vous.

– Effectivement, je sens bien la présence d'un kyste sous mes doigts. Mais c'est rien, ne vous inquiétez pas. Je vais vous l'enlever et on n'en parlera plus.

Après l'intervention, à mon réveil, je ne comprends pas pourquoi j'avais si mal à l'œil droit alors que je venais d'être opérée d'un kyste près de l'oreille.

– Il faut que je vous explique me dit le Dr M. Ça ne s'est pas passé comme prévu, ce matin. Il n'y avait pas de kyste sous le muscle, mais votre parotide était tuméfiée et avait doublé de volume. J'ai retiré la partie malade.

Mais rassurez-vous, hein ? J'ai fait le nécessaire... Vous n'avez plus rien à craindre maintenant !

– Vous me parlez de parotide, de pôle supérieur. Mais c'est quoi, tout ça ?

– La parotide, c'est une glande salivaire et elle se trouve à côté de l'oreille. Pour faire simple, elle se divise en quatre parties et le pôle supérieur est l'une de ses parties. Le problème qu'il y a dans ce genre d'intervention, c'est qu'il faut passer au travers du nerf facial pour accéder à la parotide parce qu'elle se trouve dessous... Vous comprenez ? Et pour y parvenir, j'ai été obligé d'en couper quelques branches. Vous allez avoir une légère paralysie faciale pendant quelques temps. J'en suis vraiment désolé.

– Et pour mon œil ? C'est quoi son problème ? Vous ne m'avez pas répondu.

Ma question le dérange. Il a besoin du soutien de quelqu'un, détourne son regard du mien et va chercher celui d'une infirmière, avant de me répondre :

– En vous opérant, j'ai malencontreusement blessé un petit nerf qui va jusqu'à l'œil. C'est pour ça qu'il vous brûle. Ça va bientôt rentrer dans l'ordre. Juste le temps que le nerf cicatrise...

« Je suis désolé de vous apprendre cela, mais votre tumeur récidive... ».

Telles sont les paroles du Dr M. en regardant les résultats de mon scanner.

– Vous êtes sur de ce que vous affirmez, là ?

– Oui.

– Mais attendez, il y a un truc que je ne comprends pas. Vous m'aviez bien dit avoir fait le nécessaire, il y a sept ans. Vous m'aviez même assuré que je n'aurais plus aucun problème.

– Je sais. Je ne comprends vraiment pas ce qui se passe. Il va falloir vous réopérer. J'en suis désolé, mais nous n'avons pas le choix.

Cinq mois après cette seconde opération, ma tumeur récidive à nouveau. Une fois de plus, je retourne en consultation à la clinique.

Le Dr C. est anxieux.

– Je ne comprends pas ce qui se passe... Ce qui m'étonne encore plus, c'est l'accélération du phénomène ! Je ne sais plus quoi faire... Il faut que j'en discute avec le Dr M. On pourrait peut-être demander l'aide d'un copain chirurgien...

Je vois débarquer un grand type avec sa panoplie de chirurgie et deux infirmières.

Il se présente :

– Dr X. C'est moi qui vous ai opérée, ce matin, mais je dois vous avouer que je n'ai pas fait grand chose. J'ai ouvert, mais quand j'ai vu le carnage à l'intérieur, j'ai refermé. La tumeur a pris une telle ampleur que je n'ai pas pu me permettre d'y toucher. Je suis désolé de vous l'annoncer aussi crûment, mais on ne peut plus rien faire pour vous.

Le lendemain, le Dr C. m'apprend que j'allais être dirigée vers le Pr P, le plus grand professeur de France en O. R. L.

Pourquoi en 1980, après ma première opération, le Dr W. ou le Dr M. ne m'avaient pas adressée directement au Pr P., alors qu'ils savaient tous les deux qu'il s'agissait d'une tumeur mixte de la parotide et qu'ils se connaissent tous très bien ?

Pourquoi le Dr M., le Dr C. et le Dr X s'étaient-ils acharnés sur ma tête trois fois de suite avant de me mettre dans les mains du Pr P., alors qu'eux n'y connaissaient rien en O.R.L. ?

Je m'étais posé maintes fois toutes ces questions, jusqu'au moment où j'en étais arrivée à cette conclusion : J'AVAIS ÉTÉ LEUR COBAYE !

– C'est un « cadeau empoisonné », qu'ils m'ont fait, en me passant le relais ! gronde le Professeur P., exaspéré. Il faut que je vous explique à quoi ressemble une parotide. Au départ, c'est une glande qui est lisse comme un œuf ... Quand on sait comment s'y prendre, il n'y a rien de plus facile à enlever. Pour faire simple, son ablation est aussi banale que celle de l'appendice ! Je vous propose de vous opérer une nouvelle fois.

Le surlendemain, une femme entre dans ma chambre d'hôpital.

– Oh, excusez-moi, mais j'ai oublié de me présenter, je suis le Dr Unetelle... Je travaille avec le Pr P. Je suis son bras droit, en fait. Je l'ai assisté, avant-hier, pendant votre intervention et il m'a raconté votre histoire. C'est pour ça que je viens vous voir aujourd'hui. À sa demande, bien entendu ! Je suis venue pour vous parler de certaines choses. En fait, si tout avait été fait dans les règles en 1980, cette succession de récurrences aurait pu être évitée.

– Vous en êtes sûre ?

– Oui. Si le Dr M. vous avait fait passer un scanner, plutôt que de se fier à son instinct, vous n'en seriez pas là... Il n'a même pas pensé que la grosseur que vous aviez pouvait être la parotide et ce, uniquement parce qu'elle était en léger retrait de votre oreille. C'est vrai que ce phénomène est très rare.

– Moi qui pensais être quelqu'un de banal. J'apprends que je fais partie des cas rares. Ça s'arrose !

– Vous plaisantez, mais il y a une chose qui fâche énormément le Pr P. dans votre histoire : c'est que le Dr M. n'ait pas tenu compte de ces exceptions. C'est absolument anormal. Tous les médecins savent qu'une grosseur près de l'oreille est un « piège ». Ils savent qu'il faut commencer par faire passer des examens radiologiques au patient, pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une tumeur de la parotide ! En fait, ce que je voulais vous dire, au nom du Pr P., c'est que vous avez été victime d'une erreur médicale. Il fallait que vous le sachiez.

A force de voir mes médecins aussi régulièrement, des liens d'amitié s'étaient tissés entre le Dr W., le Dr M. et moi. Je les aimais bien et j'étais persuadée que c'était réciproque.

J'avais en eux une confiance absolue. J'avais toujours cru qu'ils avaient fait tout leur possible pour me soigner, mais je m'étais trompée à leur sujet.

Depuis le début, ils m'avaient menée en bateau. Aucun d'eux n'avait jamais eu le courage de me dire la vérité en face. Ils m'avaient trahie... C'étaient des lâches !

Par leur faute, je passais ma vie dans les hôpitaux. Je subissais opération sur opération. J'étais défigurée. Tant de complications, uniquement parce qu'ils n'avaient pas trouvé nécessaire de me faire passer un scanner. A cause de leur ego démesuré ou de leur incompétence dans ce domaine, peut-être même des deux, et vu l'étendue catastrophique de ma tumeur, ils s'étaient retrouvés tous les trois au pied du mur, ne sachant plus quoi faire.

Si... Se débarrasser de moi au plus vite. Et là, comme par miracle, ils avaient fait sortir le Pr P. de leur chapeau !

– Vous faites une nouvelle récurrence, m'annonce le Professeur P. effondré.

– Mais, comment vous allez faire... Vous allez me réopérer ?

– Vous voulez la vérité ? Je n'ai plus envie d'y toucher... Mais mon problème, c'est que je ne vois vraiment pas à qui je pourrais vous adresser... Il y a bien des grands professeurs aux États-Unis, mais je ne peux quand même pas vous envoyer là-bas ! Je ne sais pas quoi faire... J'ai besoin de l'avis de quelqu'un de très pointu dans ce domaine.

– J'ai contacté le Pr T. Il est d'accord pour m'aider. On s'est rencontré plusieurs fois, déjà, pour discuter de vous et étudier votre dossier... En fait, on va vous opérer ensemble.

– Nous venons vous donner des nouvelles, dit le Pr T. Comme vous devez vous en douter, l'intervention a été très laborieuse et je vous prie de croire que nous n'étions pas trop de deux ! Nous avons travaillé sur votre tête, du début de l'après-midi jusque très tard en soirée. C'était usant ! On a cru qu'on n'arriverait jamais à s'en sortir : la tumeur était partout !

– Elle était descendue jusque sous le menton ! intervient le Pr P. Le muscle masséter en était envahi, également... On a même été obligés d'en couper certains morceaux d'ailleurs. On n'avait pas le choix.

– Quant aux branches du nerf facial, on n'a pu en sauver aucune. Toutes, sans exception, étaient présentes dans la tumeur ! C'est bien simple, nous avons été obligés de retirer absolument tout, dans votre tête, qui était susceptible d'engendrer une autre récurrence. On peut dire que vous nous

avez donné du fil à retordre, hein ?

– Et encore, nous avons fait des pauses à tour de rôle, pour aller boire un café et manger un peu... Ça nous permettait de nous reposer cinq minutes...

– Encore heureux qu'on n'a pas des opérations comme la vôtre à faire tous les jours... Sinon, on ne tiendrait pas le coup.

– J'espère que cette fois-ci sera la bonne. Je ne me vois pas recommencer ! conclut le Pr T.

Lors d'une visite de contrôle :

– Bon, écoutez... Ce que je peux vous proposer, avant de faire quoi que ce soit, ce serait de rencontrer le Dr K. C'est une femme qui fait de la chirurgie réparatrice de la face. Elle est capable de faire des choses extraordinaires !

Le grand jour était arrivé. Neuf mois après avoir rencontré le Dr K., je rentrais à l'hôpital Foch

Sept ans après le premier procès, le verdict du second ne va pas tarder à tomber. Lorsque j'y pense, je me sens, tour à tour, légère et angoissée.

Légère par rapport à ce qu'il était censé me revenir, mais angoissée par la future décision du juge.

Mes avocats ont fait le total de ce que les préjudices et arriérés de salaires allaient me faire gagner, mais, cerise sur le gâteau, ils demandaient également qu'il me soit alloué une rente à vie, en remplacement de la retraite que je ne toucherai pas !

Pour moi, c'est génial ! Pour la première fois, depuis bien longtemps, je peux faire des projets d'avenir ! Je recommence à faire des rêves et je me sens pousser des ailes ! Si je n'avais pas eu de jeunesse, au moins, j'étais assurée d'avoir une vieillesse confortable !

Je dois avouer que j'y croyais dur comme fer et cela me permettait de pouvoir mieux dormir.

Durant cette longue période d'attente, il m'arrivait, parfois, d'imaginer ce que le juge pourrait penser et décider. Je le voyais, mon dossier sous le nez, accepter sans discuter de me faire obtenir de la partie adverse les sommes calculées sur mes différents préjudices. J'ai quand même passé vingt-trois ans à traîner dans les hôpitaux, ce qui doit être assez unique en son genre dans les affaires que traitait la justice habituellement !

Le jugement a été prononcé et mon avocat vient de m'en envoyer une copie.

Dès les premières lignes de la lettre qu'il a jointe aux documents, je comprends que le juge avait baissé le pouce.

Plutôt que de me soutenir, il avait préféré épargner le médecin ! Toujours les mêmes qui s'en tirent bien, quoi ! Je m'étais battue pendant treize ans pour rien.

En lisant les feuillets du jugement, et malgré ma très grande détresse, j'ai encore le courage de sourire, tellement ce que j'y voyais était navrant.

La rente à vie, en compensation de la retraite que je n'aurais pas, alors là, le juge n'y fait même pas allusion.

Si je voulais vivre dignement jusqu'à la fin de mes jours, j'aurais dû aller travailler comme tout le monde, plutôt que de m'amuser à me faire démolir la tronche...

Pour me dédommager au titre du préjudice professionnel, car il y a déjà vingt-trois ans que je ne peux plus travailler, le juge m'octroie l'équivalent de trente-huit mois de SMIC !

Je ne comprends pas sa façon d'agir. D'un côté, il refuse catégoriquement de tenir compte de mes arriérés de salaire et de la rente, mais de l'autre, il convient que je ne pouvais plus travailler et qu'il fallait réparer ce poste. Il l'a écrit lui-même sur les minutes du greffe !

Pour les autres préjudices, le juge me sucre le quart des indemnités à me revenir sur le pretium doloris, les deux tiers sur le préjudice esthétique – que l'expert n'avait estimé que « moyen ! » –, le tiers sur le préjudice d'établissement et me rafle la totalité des indemnités au titre de la gêne dans les actes de la vie courante et de l'incapacité temporaire partielle.

Il n'a pas fait dans la dentelle, ce juge ! Il m'avait bien assassinée ! Il ne m'accordait que le sixième de ce que mon avocat avait demandé ! Et pourtant, il avait fait les comptes au plus juste. Il n'avait rien demandé de plus que ce qui m'était dû !

De plus, c'était vil de la part du juge, que d'avoir osé rabioter sur l'esthétique et la douleur. Les deux préjudices majeurs !

A croire que ma paralysie faciale n'était pas suffisamment parlante, puisqu'il n'y attachait que si peu d'importance ! Je n'ai que la moitié du visage de détruite, après tout ! Fallait pas que je me plaigne, non plus... Ça aurait pu

être pire !

Quant à la douleur, il s'en foutait royalement, également ! Il est vrai qu'il n'était pas à ma place.

Comment un juge ose-t-il avoir l'affront de soutirer de l'argent sur la douleur et l'esthétique d'une personne, tout en pouvant continuer à se regarder dans une glace et se trouver beau ?

L'image de soi, lorsqu'elle est détruite à tout jamais est tout aussi douloureuse à supporter que la douleur vive, mais il n'y a pas de médicaments pour la calmer .

Au fait ! Et mon existence dans tout ça ! N'y-a-t-il pas un p'tit barème pour elle ?

Nous ne sommes pas en train de jouer à un jeu vidéo, Monsieur le juge ! Je n'avais pas d'autres vies en réserve, moi ! J'en avais qu'une ! Elle m'avait servi à quoi, hein ?

Les avocats de la compagnie d'assurances du Dr F., que je qualifier de « vautours » – je peux, je peux... je les ai vus à l'œuvre durant les expertises ! –, devaient être fiers et heureux d'avoir accompli leur mission sans qu'il y ait eu la moindre résistance du côté du tribunal.

Ils ont certainement débouché le champagne, pour trinquer à leur victoire, à la santé du juge qui avait joué dans leur camp et suivi, pratiquement à la lettre, leur demande de réductions de prétentions, ainsi qu'à la santé de la compagnie !

Le comportement des experts et des juges en charge des dossiers d'erreurs médicales laisse à désirer !

Il avait raison le Dr M., le jour où il m'avait dit froidement avec un sourire en coin : « Vous pouvez bien faire un procès, si ça vous chante, mais vous ne toucherez rien ! »

Contrairement à moi, il savait déjà que les experts, qui, somme toute, sont des chirurgiens, n'enfonceraient jamais un de leur confrère !

Tout comme il savait que les juges ne prendraient jamais parti pour les victimes, par peur de se faire taper sur les doigts ! Le pouvoir de l'argent, toujours...

**C'ÉTAIT ÇA, LA JUSTICE !**



Cinq années plus tard, le poids de l'injustice me pèse toujours aussi lourd sur les épaules, et pourtant, j'aurais pu m'en sortir la tête haute, si j'avais été reconnue comme victime à part entière, lors de ces deux procès.

Disons que j'ai été massacrée deux fois : la première par les médecins et la seconde, par la justice.

Pour la justice, je n'avais jamais été qu'une affaire ordinaire à traiter, parmi quantités d'autres.

Avant que mon dossier ne soit balancé aux oubliettes, le juge avait dû prendre son plus joli tampon. Soigneusement, il l'avait imbibé d'encre noire ou peut-être violette, pour ensuite, le poser délicatement sur la page de garde de la chemise renfermant les documents.

Lorsqu'il l'avait retiré, l'empreinte que le caoutchouc avait laissé indiquait « affaire classée ».

Nous ne pouvons plus accepter d'être ignorées. Il faut absolument que des débats s'ouvrent sur l'erreur médicale en France.